

# Le Trait d'Union

## de Margaux-Cantenac



Bulletin municipal de Margaux - Cantenac / ISSN 2681-5621 / Janvier 2021 / Photo Marine DARGOUX



Photos : Par S PROVOST

**3**

**ÉDITO**

**4-5**

**FINANCES**

**6-9**

**VIE CITOYENNE**

**10-11**

**AMÉNAGEMENT**

**12-**

**TRAVAUX**

**13-14**

**VIE ÉCOLE**

**15**

**JUMELAGE**

**16-17**

**ENVIRONNEMENT**

**18-22**

**VIE ASSOCIATIVE**

**23**

**ACTUALITÉS**

**24**

**NUMÉROS UTILES**



# ÉDITO

Par Madame Le Maire

Sophie MARTIN



Chers administrés,



Il y a un an, les différents médias nous parlaient d'un « lointain » virus venant de Chine.

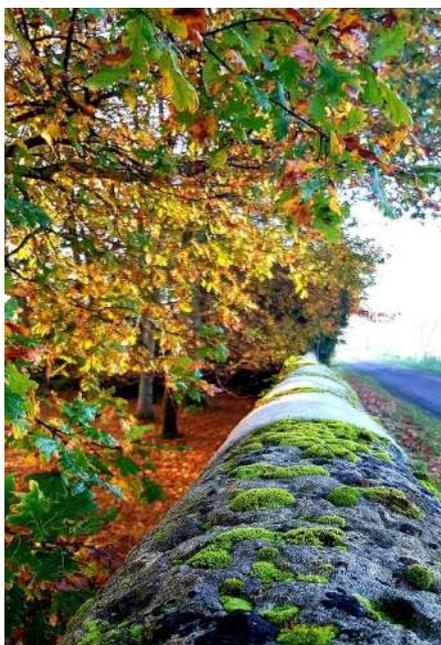
Qui aurait cru qu'en cette nouvelle année 2021, il ferait toujours partie de nos vies, que notre quotidien serait rythmé par des confinements, des fermetures de commerce, des annulations de manifestations, de nouvelles attitudes à adopter (gestes barrières et port de masques).

Ces nouveaux comportements qui ont vu le jour, ont changé nos manières de vivre.

Les livres d'histoire se souviendront sûrement de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversant tout sur son passage : nos activités économiques, associatives, et familiales....

Malgré ce constat et ce manque de visibilité sur la reprise de nos activités, je tiens à vous partager mon optimisme.

L'émergence de notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos commerçants, et maintenir nos services publics.



En ce premier numéro de l'année de notre « Trait d'union », je voudrais justement comme son nom l'indique mettre l'accent sur l'importance du lien social.

Nous sommes privés pour le moment de la vitalité de notre commune, nous obligeant à supprimer ses événements phares : les vœux du maire, le repas des aînés, le 14 Juillet... mais, malgré cela, la convivialité et la proximité ont su émerger et je vous remercie encore tous pour votre esprit citoyen.

Il faut donc garder espoir. Les vaccins, la richesse des idées, et l'adaptation dont nous avons su faire preuve, montrent tout le potentiel existant en chacun de nous.

L'équipe municipale reste à vos côtés dans cette période difficile et, comme vous le verrez dans ce numéro, ne se laisse pas abattre et s'emploie à générer des projets (aménagements, jumelage...) pour continuer à insuffler ce bon air du vivre ensemble.

Photos : Par S.PROVOST

Bonne lecture.



## L'AUTOFINANCEMENT

La situation de la commune est correcte en ce qui concerne son autofinancement :

L'épargne de gestion (excédent dégagé sur le fonctionnement des services) est suffisante pour couvrir l'annuité de la dette.

En conséquence, la Capacité Auto Financement nette est positive.

Le taux de Capacité Auto Financement est supérieur au seuil de risque (14,9% en 2019).

La progression des dépenses et recettes de fonctionnement est plutôt homogène.

Sans hausse de taux depuis la fusion en 2017, le produit fiscal a uniquement évolué par l'effet bases (même si l'évolution de ces dernières est relativement faible).

## LA FISCALITÉ

La pression fiscale exercée sur les contribuables (niveau des taux de fiscalité directe) est faible (0,71 en 2019) et inférieure aux données de comparaison disponibles.

Autres recettes fiscales indirectes : taxe électricité (36k€), taxe pylônes (19k€), fonds péréquation  
Taxe Additionnelle au Droit de Mutation (82k€)

## LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET SON FINANCEMENT

Plus de 1.5M€ d'investissements ont été entrepris en 2020.

Principales opérations :

- ⇒ PLU, études
- ⇒ Travaux bâtiment
- ⇒ Travaux voiries-réseaux
- ⇒ Acquisitions immobilières

Le financement de ces programmes a été principalement porté par l'autofinancement cumulé de la commune et par le prélèvement dans les réserves disponibles.

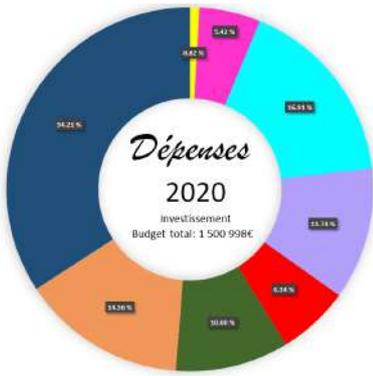
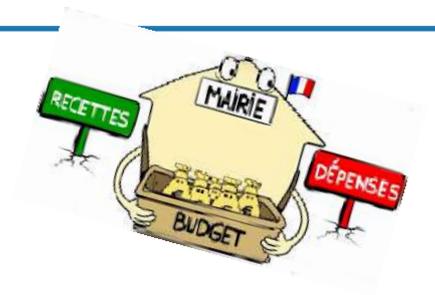
Le fonds de roulement (réserve de la commune) atteignait 450k€ fin 2019, soit l'équivalent de 79 jours de fonctionnement (seuil de confort 90 jours environ).

## QUELQUES REPÈRES

Taxe Habitation : 425 187 euros  
Taxe Foncière Bâtie : 458 112 euros  
Taxe Foncière Non Bâtie : 232 210 euros

Taux votés en CM le 25.06.2020 :

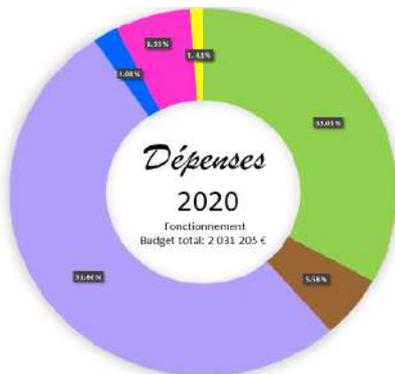
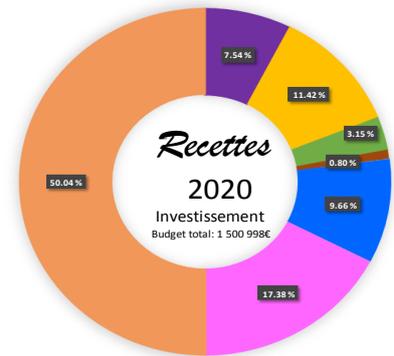
Foncier bâti : 15.80 %  
Foncier non bâti : 35.48 %



- PLU, études - 12 240.01 €
- Travaux bâtiments - 81 400.00 €
- Travaux voirie-réseaux - 253 765.00 €
- Acquisitions immobilières - 176 197 €
- Emprunts - 95 237.09 €
- Matériel- Mobilier - 150 124.55 €
- Déficit 2019 - 218 577.17 €
- Reste à réaliser 2019 - 513 457.11 €



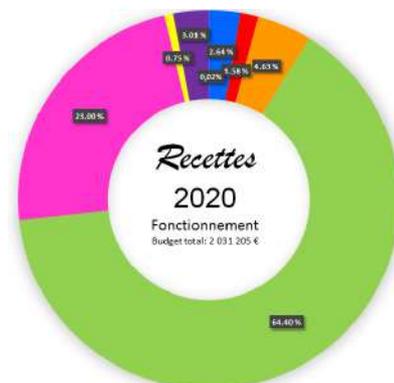
- Virement section de fonctionnement- 113 244.78 €
- Restes à encaisser 2019 - 171 432.23 €
- Opérations d'ordre - 47 257.10 €
- Subventions - 12 079.76 €
- Emprunt - 145 000 €
- Cession - 260 857 €
- Dotations, Fonds divers - 751 127.05 €



- Charges à caractère général - 670 990 €
- Virement section d'investissement - 113 244.78 €
- Charges de personnel - 1 053 700 €
- Opérations d'ordre entre section - 42 334.86 €
- Autres charges gestion courante - 128 507 53 €
- Charges financières - 22 427 94€



- Excédent antérieur reporté fonctionnement - 53 616.11 €
- Atténuations de charges - 32 000 €
- produits des services - 94 035 €
- Impôts et taxes - 1 308 020 €
- Dotations et participations - 467 134 €
- opération d'ordre entre sections - 15 200 €
- Autres produits gestion courante - 61 200 €



## RECENSEMENT

Il y a un an, le 16 janvier 2020, la campagne avait démarré sur notre commune.

Nous tenions à vous communiquer les relevés et vous remercier pour votre engagement.

<b>Population municipale : ...</b>	<b>2 920</b>
<b>Population comptée à part : ...</b>	<b>32</b>
<b>Population totale : ...</b>	<b>2 952</b>

**La population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.

**La population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune

### Merci les filles



En haut Isabelle Alexandra Sarah  
En bas Stéphanie Geneviève Antonia

## LABEL COVID-19



Dès l'annonce de la Pandémie, la Mairie a pris la décision d'accompagner les commerçants de la commune, qui le souhaitent, en leur offrant la possibilité de s'engager dans une démarche, en vue d'obtenir un Label (ou certification) de respect des protocoles sanitaires.

Le label ou certificat est destiné à rassurer les collaborateurs, les usagers et à donner confiance aux clients.

Après consultation auprès de 4 sociétés, c'est SOCOTEC qui a été retenue, assurant ainsi les audits de contrôles.

Ces audits tiennent compte, par ailleurs, des protocoles spécifiques ou fiches métiers selon la nature de l'activité.

Ils permettent de garantir la productivité des équipements, mais aussi de labelliser et certifier que l'activité est opérationnelle et sûre au regard de la Pandémie.

Une fois l'audit réalisé, le bureau de contrôle appose un autocollant qui prouve que le commerçant a réalisé la mise en place des protocoles sanitaires stricts.

Le Conseil Municipal a décidé de financer 50% des frais de la démarche. D'autre part, il a été proposé aux viticulteurs de pouvoir bénéficier d'un achat groupé.

La Mairie espère ainsi contribuer à aider les commerces de la commune en vue d'une reprise « normale » d'activité.

## PARRAINAGE CIVIL – CÉLÉBRATION

Les élus ont décidé depuis Novembre 2020 de célébrer à nouveau les parrainages civils.

Le parrainage civil, appelé également baptême civil ou baptême républicain, consiste en une cérémonie laïque célébrée devant le maire ou l'un de ses adjoints, au cours de laquelle les marraine(s) et/ou parrain(s) s'engagent moralement à faire adhérer l'enfant de manière symbolique, aux valeurs républicaines.



### Bon à savoir

En France, le parrainage civil relève de la coutume. Il n'existe aucun texte législatif et n'a pas de valeur juridique. Le Maire n'a donc aucune obligation légale pour organiser cette cérémonie. Il est donc conseillé aux parents qui le souhaitent de désigner les parrains et marraines par voie testamentaire notariée ou sous-seing privé dans le cas où il faudrait les suppléer.

## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

De nombreux habitants de la Commune se sont plaint, en cette Année 2020 de la vitesse excessive, que l'on constate dans plusieurs rues du Village.

Ainsi, malgré la réalisation d'un plateau surélevé dans la rue de la Trémolle, (8 500 véhicules /jour), de nombreux automobilistes circulent avec une vitesse excessive, et certains passent sur les trottoirs, en particulier dans sens Bordeaux/Pauillac pour éviter, partiellement, le plateau surélevé, qui se trouve en face de la Mairie.



\* L'entrée Nord, sens Pauillac/Bordeaux fera l'objet d'une sécurisation en lien avec l'installation de l'Office de Tourisme Communautaire (en lieu et place de la Maison du Vin).

\* Rue Corneillan, le phénomène est identique et, malgré la mise en place de 2 Plateaux surélevés, de nombreux automobilistes n'ont pas la conscience de la mise en danger des riverains. Le but de ces dispositifs étaient de sécuriser la circulation dans le village.

### **Les 30 km/h ne sont majoritairement pas respectés dans ces secteurs .**

La Municipalité, avec le concours de notre Communauté de Communes Médoc Estuaire, va mettre en place des mesures de fréquentation et de vitesse dans cette rue afin d'engager des actions correctives en associant, bien sur, la Police Intercommunale, afin « **d'endiguer** » ces excès et de limiter les risques .

**Les habitants seront informés de l'étude (et des mesures) qui devrait se mettre en place début 2021 .**

## UNE MAIRIE VIGILANTE ET SOLIDAIRE



Vous le reconnaitrez entre mille maintenant cet œil noir grand ouvert avec ses cils pointus, qui vous scrute : c'est le logo des voisins vigilants et solidaires. Vous le rencontrez souvent au détour d'un chemin accolé aux plaques des rues, scotché sur les boîtes aux lettres.

Cela fait maintenant trois ans qu'il accompagne la commune et que vous avez affaire à lui depuis notre adhésion au site en février 2019.

Mais surtout cela fait 3 ans qu'il accompagne 273 participants qui se sont inscrits volontairement à cette démarche citoyenne qui consiste à déclencher une alerte au moindre signe suspect ou qui permet de rester informé par le biais de notifications utiles (gazette, informations mairie).

Nous tenions à remercier les participants et leurs comportements qui restent respectueux et bienveillants sans tomber dans la "délation". Pour ceux qui ne l'ont pas encore, vous pouvez vous procurer le logo à mettre sur la boîte aux lettres, disponible en Mairie.

Un service géré et modéré par notre prestataire qui veille au grain pour que chaque information transmise soit bien conforme avec les objectifs de cette plateforme. Alors n'hésitez plus, rejoignez la communauté des voisins vigilants et solidaires.

**Michel PICONTO, Adjoint au Maire**

### De la sécurité

Attentifs à leur quartier, les voisins vigilants et solidaires repèrent les événements inhabituels et signalent ces faits à leur communauté en postant une alerte sur la plateforme web ou par SMS.

### De la convivialité

Au-delà de la sécurité et grâce aux outils mis en place, les voisins peuvent échanger sur d'autres sujets concernant la vie du quartier. Leurs liens en ressortent renforcés.



[www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)

## DÉPOTS SAUVAGES DANS LA COMMUNE

Depuis maintenant plusieurs années, la Mairie constate dans plusieurs endroits de la commune le dépôt régulier de déchets «sauvages» divers et variés, qui devraient normalement être transportés à la déchetterie d'Arsac :

- A proximité des containers de récupération des verres et vêtements sur la **Place Saint Michel**,...
- A proximité des Containers enterrés sur **le parking derrière la Mairie**,
- A **Péséou, Lagunegrand**,...
- Sans exclure des **parcelles privées**.

Chaque semaine, aux frais des administrés, les services techniques de la commune déblayent et transportent à la déchetterie d'Arsac les détritrus déposés dans les espaces publics.

La Mairie, considérant que la situation a suffisamment duré, a provoqué une réunion exceptionnelle de la commission de sécurité avec l'ambassadrice du tri, employée par la communauté de communes Médoc Estuaire. Lors de cette réunion il a été souhaité que la population puisse s'exprimer via un concours dessin/montage photo. Les œuvres ont été transmises à cette même commission pour exploitation.

Aussi, dans le **courant des mois de janvier / février 2021**, dans tous les sites concernés, des panneaux seront disposés par les services techniques de la Mairie, **rappelant la réglementation en vigueur, et le montant des amendes encourues par les contrevenants et/ou récidivistes**.

La fréquence des contrôles sera renforcée. Dans ses missions habituelles, la police intercommunale est chargée d'intercepter et sanctionner les contrevenants dans le cadre de flagrants délits.

**Il est temps que nous ayons une action collective destinée à améliorer la propreté du village.**

## LA COLLECTE DES ORDURES



Nous vous rappelons que les conteneurs d'ordures ménagères doivent être rentrés **au plus tard 24h après la collecte**.

Les poubelles (conteneur), les sacs et autres déchets ne doivent pas rester sur la voie publique car ils peuvent gêner la circulation des piétons et des véhicules.

## DÉJECTIONS CANINES sur l'espace public

Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur animal afin d'éviter de les retrouver sur les trottoirs, dans les espaces verts, dans les aires de jeux pour enfants. Cela participe à la qualité de l'espace public.

**AMENDE de 38 € à 450 €**

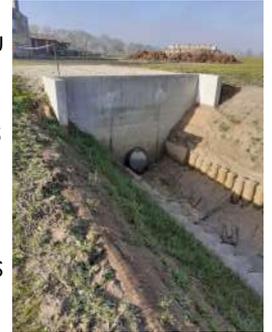






## LA DIGUE DU PORT D'ISSAN

Depuis plus de 20 ans, le projet concernant la digue d'Issan était en attente. Il aura fallu toute la détermination de Christel COLMONT-DIGNEAU, Présidente du S.M.B.V.A.M (Syndicat Mixte des Bassins Versants Artigue Maqueline ), soutenue par les délégués, pour réellement prendre ce dossier à bras le corps auprès des services de l'Etat.



Après avoir obtenu des différents organismes les subventions nécessaires, les travaux ont pu commencer.

L'entreprise SUREAU a été retenue pour l'exécution de cette réalisation. Les travaux ont commencé au mois de février 2020 par un apport de terre, pour se terminer au mois d'octobre 2020.

Au fur et à mesure du terrassement, un chaulage de la digue a été pratiqué afin d'obtenir un meilleur maintien en cas de submersion.

Pour garantir l'efficacité de cette digue, deux ouvrages ont été construits : un en limite du Relais de Margaux et, l'autre au Port d'Issan pour favoriser le réessuyage des fossés.

### LE CHANTIER EN QUELQUES CHIFFRES

Hauteur de la digue après tassement (de la terre)	4,30 m NGF
Longueur totale	1300 m linéaire
Coût du terrassement	648 945 € TTC
Coût des 2 ouvrages	592 450 € TTC
<b>Total</b>	<b>1 241 395 € TTC</b>

### SUBVENTIONS OBTENUES

Etat par DETR	105 000 €
Région	140 052 €
Département	75 000 €
Château Margaux	100 000 €
CDC Médoc Estuaire	50 000 €

Les travaux terminés il y a eu une semence de pelouse pour se confondre avec l'environnement. Par ailleurs, pour réellement sécuriser les personnes et les biens de la route du Port d'Issan, un clapet a été posé à l'entrée du fossé le long de la Maqueline.

Ce clapet a été réalisé et posé par l'entreprise AC2M, et financé par la Mairie de Margaux-Cantenac pour un montant de 12 000 €.



Clapet du fossé du  
Ch MARGAUX



Ouvrage au relais



Clapet du fossé  
pour réessuyages

## LA COVID-19 A L'ÉCOLE

**A l'école de Margaux** les masques sont obligatoires pour tous les élèves d'élémentaire; tous les enfants le portent. Dès le lendemain de l'allocution gouvernementale, la mairie a mis à disposition des masques pour pallier aux oublis. Pour respecter le protocole sanitaire les enseignants et la municipalité ont appliqué le « non brassage des élèves ». Avec deux cours de récréation séparées en 4 zones pour les plus grands, (les enfants peuvent tourner dans chacune des zones dans la semaine) et pour les plus petits, 3 zones (zones fixes). Ces modalités sont appliquées depuis la rentrée de septembre. L'accueil du matin et de l'après midi se fait directement en classe. Le protocole sanitaire est en place depuis le mois de mai 2020 à l'école de Margaux et n'a jamais été allégé. Les enfants le respectent bien et ont adopté de nouvelles habitudes. Le port du masque est parfois difficile pour eux, mais, par la force des choses, ils s'adaptent mais regrettent beaucoup de ne pas pouvoir jouer avec les camarades des autres classes dans la cour de l'école.



**A l'école de Cantenac**, lavage de mains régulier à l'entrée et à la sortie de chaque salle : savon et mousse désinfectante. Tout comme à Margaux, la cour de récréation est séparée en 4 zones, il n'y a pas de brassage des classes. Chaque classe change de zone tous les jours et chaque zone a des jeux différents qui sont désinfectés le soir..

## NOEL DANS LE RPI MARGAUX-CANTENAC & LABARDE



Exceptionnellement cette année, **l'APE Margaux-Cantenac & Labarde et l'association Bouge ton Cœur** n'ont pas pu organiser le traditionnel arbre de Noël plébiscité par les enfants, compte tenu des restrictions sanitaires dues à la pandémie.

Toutefois, les deux associations se sont organisées pour offrir aux enfants des 3 écoles des pochettes cadeaux garnies de biscuits, chocolats, et de jouets adaptés à l'âge des enfants. Opération qui a rencontré un vif succès vu les retours enthousiastes des parents et enseignants !!

L'APE Margaux-Cantenac & Labarde et l'association Bouge ton Cœur souhaitent à tous les enfants, ainsi qu'à leurs parents une très belle année



## BRISE VUE ÉCOLE DE CANTENAC



Les enseignantes de l'école de Cantenac et leurs élèves ont réalisé une très grande fresque colorée pour égayer la cour de leur école.

Avec l'intervention de l'auteure et illustratrice Camille Piantanida, ils ont accompli un travail mêlant tous les âges, avec toutes les classes de l'école maternelle.

C'est une clôture rigolote, un peu tordue sur laquelle les enfants ont dessiné avec l'aide de pas à pas et lors d'interventions de Mme Piantanida, des oiseaux, des plantes, des souris et d'autres surprises.

Dans un premier temps, les élèves de moyenne et grande section se sont concentrés sur les dessins alors que les élèves de petite section ont fait des fonds en peinture de différentes façons qui ont servi à la colorisation des dessins sur ordinateur.

Dans un deuxième temps, en collaboration, tous les enfants ont découvert le travail d'une illustratrice, en choisissant l'emplacement de leurs dessins sur la grande fresque grâce à l'outil numérique.

Les enfants et leurs parents ont eu la surprise de voir leur travail devenir réalité en revenant des vacances de Noël, ils sont fiers, heureux et chanceux d'avoir une si jolie décoration dans leur cour de récréation.

## UNE DEMARCHE ÉCOLOGIQUE A LA CANTINE DE CANTENAC

La cause environnementale nous concerne tous. Aujourd'hui, il est essentiel de transformer nos comportements et d'initier cette démarche dès le plus jeune âge. L'école et notamment la restauration scolaire, sont des lieux privilégiés pour valoriser de nouvelles initiatives.

Nos écoles proposent déjà une alimentation durable via une cuisine « faite maison » à partir d'ingrédients frais, en respectant les saisons et les savoir-faire régionaux. Notre prestataire a en effet anticipé la nouvelle réglementation qui deviendra obligatoire dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2022, à savoir proposer 50 % de produits bio, locaux et écologiques. Nos cuisines sont également éco-gérées et privilégient le zéro déchet.

En 2021, nous continuons dans cette lancée en retirant les contenants en aluminium, et en les remplaçant par des ramequins en verre. Ce changement déjà en place sur l'école de Margaux s'étendra dorénavant à l'école de Cantenac.

## INSCRIPTION SCOLAIRE 2021-2022—ENFANTS NÉS EN 2018



**VENEZ L'INSCRIRE !**



**À la rentrée scolaire,  
votre enfant entre  
en petite section de  
maternelle  
dans notre école communale  
de Cantenac**



**EN MAIRIE**

Une préinscription est obligatoire



**À L'ÉCOLE**

Prendre contact avec l'école au  
05.57.88.72.77 pour convenir d'un rendez-vous

## JUMELAGE AVEC HARO



Intronisation Conseil HARO par la Commanderie du BON-TEMPS en 2018 à SIRAN

Après plusieurs années d'échanges informels, déplacement des représentants du Conseil Municipal de Haro en 2018 et 2019, dans le cadre de Margaux Saveurs, déplacement des représentants du Conseil Municipal de Margaux-Cantenac à Haro en 2019, les deux Municipalités ont décidé un rapprochement des Deux Communes.

En Novembre 2019, les deux Municipalités ont signé, à la Mairie de Margaux-Cantenac, une

« Déclaration d'Intention » ( les fiançailles) qui prévoyait le cadre général du jumelage.

**Haro, capitale de la région viticole de la Rioja, située à 400 kms de Margaux-Cantenac,** souhaitait un échange très large entre nos communes.

Aussi, de part et d'autre, s'est construit un projet de Charte de Jumelage très ouvert à toutes les associations volontaires, aux viticulteurs, aux séniors, aux écoles, etc...

Le projet a donc été adopté **par le Conseil Municipal de Haro en Septembre** , et **par celui de Margaux-Cantenac en Octobre** (à l'unanimité)

Les signatures de la Charte, par les deux parties, devaient se faire , à la Mairie de Margaux-Cantenac le Samedi 21 Novembre 2020. Malheureusement, la pandémie COVID 19 ne l'a pas permis et la date est repoussée en 2021, et le lieu reste aussi à déterminer. (La Charte, dès que les signatures seront officielles, sera sur notre site internet).

La Commission Jumelage est composée de 10 personnes (élus et non élus).

Elle est maintenant chargée de préparer cet évènement important pour notre commune.



Remise du Blason de HARO (à HARO, en 2019) par Laura RIVADO (Maire)

**A noter, si les signatures sont faites dans notre commune, les habitants seront associés, bien évidemment !!**

## BILAN DES ACTIONS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU (Pnr) MÉDOC 2020

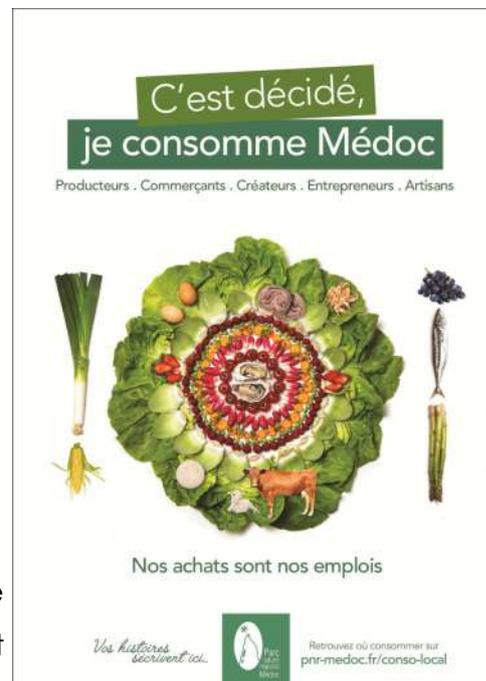
Le contexte difficile n'a pas empêché la mise en œuvre du Plan d'Actions Triennal.

- \* Des visio-conférences organisées dans le cadre du **Contrat Local de Santé Médoc** avec le Professeur **JF Dartigues**, *épidémiologiste et Président du Conseil Scientifique du Pnr Médoc*. Alors que les équipes municipales préparaient la réouverture des écoles lors du **1<sup>er</sup> déconfinement**, ces échanges ont permis aux un et aux autres de mieux appréhender le phénomène de l'épidémie et d'échanger leurs bonnes pratiques.



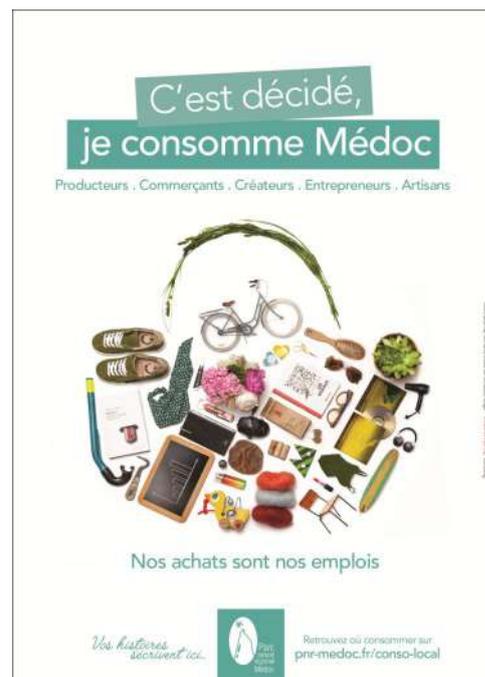
Photos : Par D. Bigaral Berner

- \* La campagne de communication « **C'est décidé, je consomme Médoc** » : des réunions hebdomadaires ont été mises en place au 1<sup>er</sup> confinement avec les Communautés de Communes et le club des entrepreneurs du Médoc. La contribution du Pnr à la démarche territoriale de mobilisation autour des entreprises s'est donc traduite par une campagne de communication ciblant **l'appartenance à un territoire** et **la capacité d'action à travers ses achats du quotidien**.
- \* La mise en œuvre du **Plan de Relance du Tourisme en Médoc** : afin de préparer la réouverture des entreprises touristiques durant l'été 2020 en misant sur une clientèle de proximité, le Pnr a coordonné un plan d'action défini en lien avec les Communautés de Communes et les Offices de Tourisme. La campagne de promotion intitulée « **Médoc, on a tant à vous offrir** » s'est déclinée en : spots vidéo diffusés sur TV7 et sur réseaux sociaux; affichages dans plusieurs villes de la Région et inclusion d'une page « **Pnr Médoc** » dans les guides *Petit fûté* et *Guide du routard*.
- \* En parallèle, les actions prévues ont été menées en grande partie dans un contexte de télétravail de l'équipe et d'utilisation d'outils distanciels. Les actions reportées l'ont été du fait du retard dans les recrutements initialement prévus (dans le cadre financier prévu par la Charte de Pnr).



Citons par exemple :

- Le démarrage de l'étude de programmation de la **Maison de parc** en juillet 2020
- Les travaux de repérage, de commandes et le début de la mise en place de la **signalétique routière du PNR Médoc** (panneaux d'entrée de Parc et de Communes )
- L'organisation en Médoc du **Grand pique-nique des Parcs** à Ste Hélène
- La réalisation du **guide Bonjour Médoc**, aujourd'hui en vente en librairie et point presse,
- La réalisation et l'édition du **calendrier sur l'eau**
- L'animation du **Contrat Local de Santé Médoc**
- La conduite du **plan d'actions saisonnier** adapté aux conditions sanitaires,
- Les formations du **Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ)** avec la **Maison éco-mobile** qui s'est déplacée à la demande de plusieurs communes du territoire
- L'organisation du **Forum du Tourisme** le 17 novembre 2020 en visio-conférence
- L'obtention d'un trophée des paysages du Département de la Gironde pour l'action concernant le développement de l'**écopastoralisme**
- L'organisation des **Journées mondiales des Zones Humides en Médoc** qui ont accueilli environ 600 participants sur 2 semaines
- L'animation **Natura 2000** et l'accompagnement des agriculteurs à la mobilisation des Mesures Agro-environnementales et Climatiques.
- L'animation du **programme LEADER**, l'accompagnement des porteurs de projets, la mobilisation d'une enveloppe complémentaire portant à 1 680 000 € le montant du programme
- L'organisation de l'**Automne des centre-bourgs**, série de webinaires sur la revitalisation des centre-bourgs,
- La conception d'un **Programme Life sur les pollinisateurs** dans le cadre de l'InterParcs Nouvelle-Aquitaine.



Photos : Par b.Bigatut Bernet



### Le mot de Béatrice Eyzat, Adjointe au Maire en charge de le Vie Associative

« Notre commune compte à ce jour plus de 20 associations avec une grande diversité d'animation. Il y en a pour les petits et les grands, sportifs, danseurs, amoureux de la lecture, amoureux de la nature, détente, activité pour nos aînés, il y en a pour tous.

En ces temps difficiles, il est compliqué pour chacune d'elle de pouvoir dispenser leurs activités, nous comptons sur vous pour les retrouver dès que la situation sanitaire sera meilleure, nous aurons besoin de nous défouler ou de nous détendre et surtout de nous retrouver après cette période de stress et d'isolement pour certains.

**Un grand merci à tous les dirigeants et bénévoles de ces associations, nous leur souhaitons une excellente année 2021.**

## YOGAMARGAUX

Depuis plusieurs années maintenant, le mercredi soir, Yogamargaux propose des séances de yoga à Margaux-Cantenac. L'enseignante, Christine Gardeau, fort de plus de 30 ans d'expérience, associe yoga de l'énergie, Hatha yoga et yoga Nidra pour composer des séances complètes. Les postures, les étirements et les exercices de respiration apportent de nombreux bienfaits qui vont dynamiser le corps et l'esprit et provoquer un bien-être physique et mental.



Marie-Céline, Christine et Estelle, nouvelle équipe en charge de l'association depuis cet été, accueillent donc des adhérent·e·s (oui des hommes aussi !) de plus en plus nombreux·ses et proposent cette année la découverte d'autres pratiques de bien-être.

Marie-Céline, Christine et Estelle, nouvelle équipe en charge de l'association depuis cet été, accueillent donc des adhérent·e·s (oui des hommes aussi !) de plus en plus nombreux·ses et proposent cette année la découverte d'autres pratiques de bien-être.

*"J'arrive souvent au cours de yoga, le soir après le travail, fatiguée et sur les nerfs. Après notre heure de pratique, je ressors pleine d'énergie, et calme en même temps. Je dors comme un bébé ensuite... Le yoga m'aide à réguler mon niveau d'énergie, à m'apaiser, et en même temps à garder un corps souple!"*

Pas question que les conséquences de la crise sanitaire nous freinent. Christine Gardeau donne ses cours en visio. La pratique est adaptée et même si l'énergie collective nous manque, retrouver ses asanas tous les mercredis soirs permet de reprendre sa respiration, retrouver un peu d'ancrage et de calme. C'est si précieux en ce moment.

Rejoindre l'association est possible toute l'année !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous écrire : [yogamargaux.cantenac@gmail.com](mailto:yogamargaux.cantenac@gmail.com)



## DON DU SANG BÉNÉVOLE

**A . D . S . B . Macau & environ**

1, Place de la République  
3346 MACAU

06.47.34.00.49



Le don de sang est un geste bénévole et volontaire d'intérêt et d'utilité public pour sauver des vies (la vie de personnes inconnues ou amis plus ou moins proche ou membre de votre famille) un peu de votre temps pour notre association qui travaille en partenariat avec L'Efs (établissement français du sang ) et les communes (par le prêt de salle ) nous réalisons 6 collectes dans l'année sur 4 communes (Arsac, Ludon- Médoc, Macau et Margaux-Cantenac), pour donner vous devez avoir entre 18 et 70 ans et être en bonne santé. Vous pouvez aussi **plasma, plaquettes, moelle osseuse**. Venez sur nos collectes, nos bénévoles vous donnerons les informations.

*L'équipe vous remercie d'avance de votre geste*

**Votre sang = Une vie sauvée**

## MARGO'LOULOUS, L'esprit famille

Depuis 5 ans, notre association propose des événements festifs où les familles peuvent se retrouver pour échanger et partager des moments de convivialité. Dans cet esprit, nous aimons organiser une soirée jeux en hiver et une chasse aux œufs à Pâques. Une soirée cinéma en plein air vient clôturer l'année scolaire. Toutes nos activités peuvent se faire en famille.

Nous pouvons aussi proposer des lotos, vide-greniers ou une vente de muguet pour le 1<sup>er</sup> mai. Ceci peut nous permettre de proposer de nouvelles activités ou bien par exemple de faire un don comme en 2019 pour le voyage scolaire des CP de l'école de Margaux.

Le contexte un peu particulier de 2020 et de ce début d'année ne nous a pas permis de concrétiser nos traditionnelles soirée d'Halloween et soirée jeux, mais nous travaillons sur le calendrier 2021 et nous restons prêts et motivés pour reprendre nos activités dès que la situation sanitaire nous le permettra. En 2019, nous avons organisé une scène ouverte pour la Fête de la Musique et nous sommes enthousiastes pour renouveler cette expérience en 2021.

Notre petite équipe sympathique est toujours heureuse d'intégrer de nouveaux bénévoles, alors si vous souhaitez prendre une part active à un de nos événements, n'hésitez pas à nous écrire [margoloulous@gmail.com](mailto:margoloulous@gmail.com) ou consulter notre page <https://fr-fr.facebook.com/margo.loulous>.



**Nous vous souhaitons une bonne année 2021 et espérons que celle-ci vous permettra de renouer avec vos activités. Nous avons hâte de vous retrouver pour échanger et partager des moments de fêtes avec vous.**

### MÉDAILLÉS MILITAIRES DU HAUT MÉDOC



La 661ème section des Médailleurs militaires du Haut médoc rayonne sur le canton du Sud-Médoc riche de 22 communes.

Sa devise est celle inscrite au revers de la Médaille militaire.

**«Valeur et Discipline».**

La **Société Nationale d'Entraide** de la **Médaille** militaire est reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1922.

Elle détient deux drapeaux avec les inscriptions Castelnau de Médoc et Margaux-Cantenac.

Les drapeaux et porte-drapeaux de la section sont présents lors de l'ensemble des cérémonies patriotiques officielles organisées par les maires des communes de Castelnau de Médoc et de Margaux-Cantenac.

La 661ème section entretient avec ses adhérents le devoir de mémoire, s'emploie à venir en aide, à accompagner, à écouter les personnes fragilisées, dans le besoin. Elle accueille dans ses rangs toutes les personnes titulaires de la Médaille militaire ou non, susceptibles d'épouser les valeurs qui sont les nôtres et de partager des moments de cohésion, de complicité et de partage.

### OISEAU LIRE

Dès sa création en 2004, l'Association l'Oiseau Lire a installé une permanence sur l'ancienne commune de Margaux.

Grâce au local mis à disposition par la municipalité à l'Espace GINESTET, elle organise des cours de remise à niveau sur les savoirs de base et de Français Langue Étrangère pour les personnes âgées de plus de 16 ans..



Au sein d'ateliers en petits groupes, toute personne ne maîtrisant pas la langue française peut retrouver confiance et acquérir une autonomie pour la gestion du quotidien, la gestion administrative, l'utilisation des outils numériques, etc ... A taille humaine et centrée sur le projet des apprenants, l'Oiseau Lire grâce à ses formateurs salariés et bénévoles les accompagne dans leurs parcours vers une meilleure maîtrise du français.

Aussi, si vous souhaitez participer à ces cours, une permanence d'accueil se fait tous **les lundis de 16h à 18h à la salle Ginestet.**

Et si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles pour vous investir auprès des apprenants ou nous aider dans l'administration de l'association, n'hésitez pas à nous contacter:

**06 32 89 84 44 / [oiseau.lire33@gmail.com](mailto:oiseau.lire33@gmail.com)**

Vous pouvez également, retrouver nos actualités sur notre site [www.oiseaulire33.fr](http://www.oiseaulire33.fr)

**Et pour 2021, nous formons le vœu que l'année à venir soit plus clémente et que nos portes puissent s'ouvrir à tous de façon beaucoup plus régulière.**

## VLR BALL, une petite association qui roule !



L'association VLR BALL créée en avril 2018 ouvre ses cours à la rentrée 2018. Elle propose des cours de Postural Ball<sup>®</sup>, activité "Sport Santé Bien-être" pratiquée en contact permanent avec un gros ballon swissball. La séance se déroule en musique tout en fluidité avec des déplacements et transitions codifiés pour une sécurité maximale. On y alterne des postures de renforcement musculaire maintenues en statique avec des relâchements ou des étirements passifs sans contraction musculaire volontaire. Résultat : libération immédiate des tensions du corps et de l'esprit, mieux-être général, prévention des maux de dos, amélioration des postures au quotidien, travail des muscles profonds et stabilisateurs et surtout du transverse.

Le Postural Ball<sup>®</sup> s'adresse à tout public, grand sportif, débutant, pathologie... on adapte simplement les postures.

Pour cette 3<sup>ème</sup> saison, l'association VLR BALL propose des cours de Pound<sup>®</sup>, activité cardio de renforcement musculaire pratiquée avec des baguettes de batteur adaptées à l'activité, appelées "Rispesticks". On y enchaîne des chorégraphies debout, assis ou allongé sur des musiques rythmées en adaptant le niveau sportif de chacun.

Le but est de libérer la rock star qui est en vous !!!

Résultat : amélioration du cardio, renforcement musculaire général, grosse dépense calorique par séance, libération de l'esprit, activité fun.

**Inscriptions/renseignements : [vlrball33@gmail.com](mailto:vlrball33@gmail.com) Valérie Couzy : 06.59.17.54.82**

Les cours sont dispensés par Valérie Couzy instructrice certifiée Postural Ball<sup>®</sup> et Pound<sup>®</sup>

***Cours collectifs à partir de 13 ans tous les lundis à la Salle Port-Aubin :***

***Postural Ball: 18h45/19h30 et 20h15/21h00***

***Pound<sup>®</sup> : 19h30/20h15***

## E.S.M.

L'Etoile Sportive Margalaise est une association de danse existante depuis plusieurs années sur la commune de Margaux et qui a pour but de proposer des cours de danse à ses adhérents grâce au talent de ses 2 professeurs Céline et Marjorie.

Nous sommes basés majoritairement sur la salle des fêtes de Margaux.

Nous proposons un éventail assez complet de cours de danses .

Tous ces cours se concrétisent par un gala de fin d'année où tous les adhérents de chaque discipline sont conviés à participer dans une ambiance conviviale!

Informations ESM Danse :

**Page Facebook :** ESM Danse

**Site internet :** <http://esmdanse-margaux.clubeo.com/>

**Mail :** [esmdanse@laposte.net](mailto:esmdanse@laposte.net)



**\* Danse Moderne Street Jazz ,**

**\* Trampoline,**

**\* Cabaret,**

**\* Zumba,**

**\* Street Latino.**

## CANT'U DANSES

L'association « Cant'u DanSES » a été créée en septembre 2015, et, depuis, accueille les adhérents dans la Salle « Port Aubin » à Cantenac.

Cette association a pour objet de développer la pratique de la danse par la mise en place de cours, d'entraînement, de démonstrations, de soirées, de stages et de sorties.



Elle propose des cours d'initiation et de perfectionnement aux danses standards et danses latines. Chaque année le rock est enseigné durant toute la saison et une autre danse chaque trimestre.

Pour la saison 2020-2021, le choix s'est porté sur la bachata, le cha-cha-cha, puis la salsa et ces cours sont assurés par Murielle.

D'autres danses sont pratiquées lors des entraînements qui sont aussi l'occasion de s'amuser et se détendre.

Débutant ou pas, adolescent ou adulte, chacun y trouve une ambiance chaleureuse, la convivialité, le lien social.

**Cours le mardi :** Débutants de 19h30 à 20h45  
Avancés de 20h45 à 22h

**Entraînement le jeudi** de 19h30 à 21h30

**Contacts :** 06 38 42 63 25 ou 06 74 12 72 91 [cantudanses@gmail.com](mailto:cantudanses@gmail.com)

## A.R.E.P. de Margaux



Photo B BIGATA-BERNET

Grâce aux adhésions, dons et activités de 2019, l'association pour la restauration de l'église Saint Michel de Margaux a pu financer, en février, la restauration et la remise en place de la Sainte Table devant l'autel. Les travaux de ferronnerie ont été réalisés gracieusement. Les peintures et dorures ont été restaurées par Christophe Damiano de l'atelier des Faures pour un montant de 5 400 €.

Selon les finances, d'autres travaux pourront être envisagés en 2021 afin de poursuivre l'embellissement de notre église.

## LES ESCANGAUX

Voilà quelque temps, lors des marches de nettoyages, nous étions trois administrés à discuter d'un problème majeur qui nous affecte toutes et tous. La pollution de notre planète et plus localement celle de notre village. Ainsi, une idée a germé ! Nous avons décidé d'entreprendre et lancer un mouvement Éco-citoyen: **Les Escangaux** (EScargot de CANTenac et MarGAUX). Au côté de nos élus et équipe municipale, nous souhaitons intervenir pour le bien vivre dans notre commune. Cela passera par des actions de ramassage de déchets, de propositions d'aménagement d'espace public à partir de matériaux recyclés, de moments de sensibilisation et des échanges d'idées que nous pourrons transmettre à nos élus. Nous avons des idées et des bras et nous remercions les personnes déjà prêtes à nous aider. Vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse: [escangaux@gmail.com](mailto:escangaux@gmail.com). *Si la situation le permet, nous vous donnons rendez-vous fin avril pour la marche de nettoyage).*



Martine LEBOSSÉ, Céline MORISSEAU et Bruno CASTERA vous souhaitent une très belle année 2021 à aimer et respecter notre village.

## Un Bel Anniversaire

Mr et Mme Rodrigues Gloria et José propriétaires de la boulangerie-pâtisserie « La mie Saint-Honoré » ont choisi de rendre hommage à l'ancien village de Margaux.



Pour fêter chaque décennie de leur boutique, il est évident et naturel, pour eux, de remercier la fidélité de leurs clients.

Pour les 20 ans, ils ont choisi de reproduire des cartes postales anciennes du village dans les années 1920 : Rue de l'ancienne Poste, la Gare, la Place, l'église Saint Didier, la Mairie, la Grande Rue, l'Avenue de la Gare et le logo « I Love Margaux »



## Défibrillateurs

Après l'installation de 3 Défibrillateurs en 2019, 3 Unités supplémentaires ont été installées le 14 Janvier 2021 avec le soutien financier de la Fondation d'entreprise CNP Assurances de 1 000 €



Ecole de Margaux

Salle Bernard GINESTET à Margaux

Salle Saint Vincent à Cantenac



La Commune de MARGAUX-CANTENAC est maintenant équipée de 6 défibrillateurs répartis dans les Zones "les plus sensibles".

## QUELQUES INFOS

### NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

A compter du **01 Mars 2021**, de nouveaux horaires d'ouverture sont proposés par votre bureau de poste:

**mardi 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30**

**mercredi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30**

**jeudi 9h00 - 12h00**

**vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30**

**samedi de 9h00 - 12h00**

### MODIFICATION HEURES RAMASSAGE DÉCHETS CANTENAC

Le ramassage des déchets s'effectue les lundis côté Cantenac. Ces tournées préalablement organisées sur la journée se feront désormais de 4h30 à 11h30. Nous vous invitons à sortir votre bac ainsi que vos sacs jaunes de tri sélectif les dimanches soir afin d'éviter tout désagrément.

Pour le côté Margaux le ramassage reste inchangé.

### LES RÉSULTATS CONCOURS PHOTO

Vous avez été nombreux à participer à ce premier concours de Photographie. Nous tenons à remercier tous les participants pour leurs efforts et pour la qualité artistique. La lauréate, publiée en première page est :

**Marine DARROUX**

Les autres participants seront publiés lors de notre exposition artisanale printanière.

**MERCI A VOUS TOUS !**

**2iem / Marie Noelle KULESSA**

**3iem / Annie SAINT LEZER**

# NUMEROS UTILES

## MAIRIE

Margaux-Cantenac 05.57.88.71.36

## CDC

Médoc Estuaire 05.57.88.08.08

## ECOLES

Cantenac (Maternelle) 05.57.88.72.77

Margaux (Primaire) 05.57.88.31.50

Labarde (Primaire) 09.64.15.99.90

Arsac (Collège Panchon) 05.56.58.85.30

## GENDARMERIE

Macau 05.57.88.61.40

## POMPIERS

Margaux-Cantenac 05.57.88.30.72

## POLICE INTERCOMMUNALE

Margaux-Cantenac 05.57.22.21.55

## CABINET MEDICAL

Margaux-Cantenac Urgences 05.57.88.91.10  
 Kinésithérapeute, Dentiste, Podologue } 05.57.88.90.21  
 Sage femme, Psychologue, Médecins } 05.57.88.30.13

## PHARMACIES

16, Avenue de la Gare 05.57.88.70.26

7, Rue Georges Mandel 05.57.88.30.14

## INFIRMIERES LIBERALES

Mme PARIS 06.30.09.55.05

Mme TOERIMAN DESTIVELLE 06.08.21.72.44

Mme LEHMANN 06.08.21.72.44

Mme LEFEBVRE 06.89.29.42.29 ou

05.57.88.90.21 ou

05.57.88.30.13

## KINESITHERAPEUTE

Mr PARGAGE 05.57.87.03.49

CABINET MEDICAL 05.57.88.30.66

## LABORATOIRE D'ANALYSES

Margaux-Cantenac 05.57.88.93.25

## MAISON PAROISSIALE

Castelnau-de-Médoc 05.56.58.21.74

## CPAM 33

36 46 (0.06 euros/min)

Pôle territorial 05.57.88.84.90

Assistantes sociales CPAM (permanences sur RDV)

## MSA 33

Bordeaux 05.56.01.83.83

Assistantes sociales 05.56.01.83.30 (sur RDV)

## CONCILIATEUR JUSTICE

Lacanau 06.26.90.51.72 (sur RDV)

## MISSION LOCALES JEUNES

Lesparre-Médoc 05.56.41.06.12

## CAUE 33 (Architecte conseil)

Cussac Fort Médoc 05.56.97.81.89 (sur RDV)

## ETUDE NOTARIALE

Margaux-Cantenac 05.57.88.70.16

## CREDIT AGRICOLE

Margaux-Cantenac 05.57.88.31.10

## FRELONS ASIATIQUES

Bénévolat 05.57.88.31.71

## N° SERVICES

Bacs Lamarque 05.57.42.10.21

Gare – Renseignements 36 35

Bus Trans Gironde 09.74. 50.00.33

## TAXI

Mr MAUMONT : 06.33.59.99.03

BURDIGALA BERLINE 06.66.85.11.60

Mr CHOUKRY 09.63.28.89.88

**LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE**

- 17 GENDARMERIE
- 112 URGENCES
- 115 ACCUEIL PERSONNES SANS ABRIS
- 114 SERVICE AUX MALENTENDANTS
- 18 POMPIERS
- 15 SAMU
- 01 40 05 48 48 CENTRE ANTIPOISON
- 0800 840 800 SIDA INFO SERVICE
- 0800 23 13 13 DROGUE, ALCOOL, TABAC INFO

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PEUVENT ÊTRE JOUÉS GRATUITEMENT LES JOURS 24H/24 & 7J/7

Mairie de Margaux-Cantenac  
 12 rue de la Trémoille  
 33440 MARGAUX-CANTENAC

Fax : 05 57 88 76 26

E-MAIL / [mairie@margaux-cantenac.fr](mailto:mairie@margaux-cantenac.fr) — SITE / [www.margaux-cantenac.fr](http://www.margaux-cantenac.fr)